

78 votre canton

Chatou / Croissy-sur-Seine

n° 5 Novembre 2007



L'épicerie sociale.

Social **L'épicerie sociale**

Créée à l'initiative de la municipalité de Chatou, en collaboration étroite avec la Croix Rouge et avec l'aide du Rotary Club, l'épicerie sociale s'adresse aux personnes démunies et aux familles en difficulté afin qu'elles puissent se procurer des produits alimentaires et ménagers à moindre coût. Une inscription préalable auprès des services sociaux de la ville ou de l'espace social territorial est nécessaire.

Le Conseil général participe au fonctionnement de cette structure et a versé récemment une subvention de 8 000 €.

L'épicerie sociale est située 65 bis, av. Paul-Doumer à Montesson et est ouverte les mardis et jeudis de 14 à 17 heures. ■

Equipements sportifs

Croissy : un terrain de foot synthétique bien sympathique !

Inaugurée en octobre dernier et réalisée par la municipalité grâce notamment à l'aide du Conseil général, la nouvelle pelouse synthétique du terrain de football de Croissy, stade du Chemin-de-Ronde, est une réalisation qui présente de nombreux avantages :

> Elle permet d'optimiser la fréquentation du stade puisque les temps de " repos " et d'entretien



La nouvelle pelouse synthétique du stade de Croissy.

de la pelouse disparaissent ;

> Ces nouvelles techniques permettent aux sportifs d'évoluer sur des terrains de qualité, par tous les temps ;

> Le coût d'entretien (personnel, matériel, arrosage) est très nettement réduit par rapport aux terrains à surfaces engazonnées.

Le Conseil général, partenaire de la ville de Croissy, a apporté une subvention de 175 000 €, représentant plus de la moitié du coût total de la réalisation de cet équipement. ■

Le gymnase Corbin à Chatou

La salle Levavasseur du gymnase Corbin, qui abrite les activités de la section escrime de Chatou, mais aussi des activités associatives (temps libre...) et de sport scolaire, a été rénovée par la municipalité, grâce notamment à une subvention de 24 600 € du Conseil général qui a permis le remplacement total du revêtement de sol de cette salle multisports. ■



Le nouveau revêtement de sol de la salle Levavasseur.

Edito

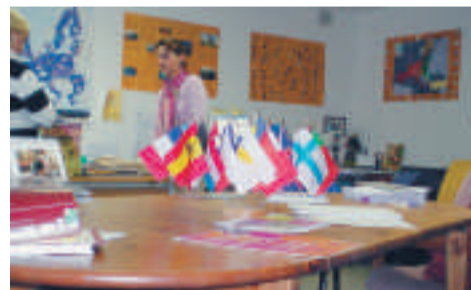
En raison de la période préélectorale (élections cantonales et municipales de mars 2008) et dans le respect de la législation en vigueur, vous ne trouverez pas le traditionnel éditorial de Ghislain Fournier, votre conseiller général.

Vous trouverez néanmoins, comme à l'accoutumé, l'actualité du Conseil général dans notre canton de Chatou / Croissy-sur-Seine.

Europe

Soutien aux activités de la Maison de l'Europe des Yvelines de Chatou

Située 37 bis, av. Foch à Chatou, la Maison de l'Europe des Yvelines intervient auprès d'un public varié : jeunes, professionnels, établissements scolaires, associations, collectivités, citoyens, par des actions appropriées telles que des conférences, des interventions dans les établissements scolaires, des débats, des expositions, des stands d'information, des publications à destination du grand public, des formations, des « cafés Europe ». Pour cette action pédagogique et citoyenne, le Conseil général des Yvelines a versé une subvention de 20 000 €. ■



La Maison de l'Europe des Yvelines à Chatou.

Transports

La carte Imaginer moins chère dans les Yvelines

Depuis septembre, la carte Imaginer scolaire coûte moins cher dans les Yvelines ; le Conseil général ayant décidé de porter en deux ans sa participation au financement de 40 à 50 %. Une aubaine pour les familles dont la contribution va diminuer de 12 % cette année et de 6 % à la rentrée 2008/2009. ■

Collège **Travaux de rénovation au collège Paul-Bert à Chatou**

Après des travaux de ravalement, de réfection des toitures et des mises en conformité électriques lors des années précédentes, l'été 2007 a été l'occasion d'une restructuration des blocs sanitaires des élèves et d'une réfection des cours extérieures.

Le coût total des travaux, réalisés et financés en totalité par le Conseil général s'est élevé à 648 000 €.

Les années prochaines (2009/2010) verront une réhabilitation globale du collège pour un montant prévisionnel de 3 350 000 €. ■



Le nouveau sol de la cour du collège Paul-Bert de Chatou.

Patrimoine

Soutien au projet de pavillon d'histoire locale de Croissy

A l'initiative de l'association "La Mémoire de Croissy", un lieu d'exposition permanente verra prochainement le jour dans les communs du château, restaurés et adaptés par la municipalité.

Ce pavillon d'histoire locale sera consacré à l'histoire de la ville et retracera deux siècles de vie maraîchère à Croissy.

Le Conseil général apporte son soutien à cette initiative par une subvention de 4 000 €. ■

Subventions

En vrac : d'autres subventions pour notre canton

2 000 € pour le voyage en Grande-Bretagne d'une classe du collège Auguste-Renoir de Chatou

3 000 € pour l'association Mélodia

20 000 € : subvention exceptionnelle pour la crèche associative des Petits-Pas de Croissy

11 675 € pour la mise en place d'un plan de déplacement pour les établissements scolaires de Croissy

5 700 € pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale de Croissy

18 823 € pour l'équipement du collège Jean-Moulin de Croissy

1 200 € pour le chœur Ostinato de Croissy

900 € pour l'association Catovi Cantores

5 900 € pour l'école de musique et de danse de Croissy

8 709 € pour l'organisation des séjours des centres de vacances et de loisirs de Chatou

30 000 € pour les activités sociales de l'association Le Sémaphore

1 121 € pour l'association des peintres de Chatou

12 384 € pour le fonctionnement de la médiathèque de Chatou. ■

Pour joindre Ghislain Fournier, votre conseiller général

Secrétariat - courrier : 9, av. de Brimont 78400 Chatou - Tél : 01 30 53 15 15

Mail : gfourrier@cg78.fr - Blog :

informations, actualités, réflexions, interactivité :

<http://ghislainfournier.blogs.com>

Et le site internet du Conseil général :

www.yvelines.fr ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

L'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, a été inaugurée le 5 octobre dernier par Christine Boutin, Ministre du logement, en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil Général des Yvelines et de Claude Jeannerot, Président de l'Agence Nationale d'Information sur le Logement.

Située au 3 rue Jean Mermoz à Versailles, et présidée par Alain Schmitz, Conseiller Général, cette association a été créée en 2006 à l'initiative du Département des Yvelines dans le cadre de sa politique en faveur du logement.

Assurant une véritable mission de service public, cette agence devrait pouvoir accueillir rapidement de nombreux particuliers en quête de réponses juridiques, financières et fiscales.

Groupe socialiste

Réorganisation de l'Action Sociale Départementale : cette réorganisation manque clairement de transparence. Élus d'opposition et organisations syndicales n'ont été ni consultés, ni informés. Nous ne contestons pas l'intérêt de moderniser l'Action Sociale afin de proposer des services de meilleure qualité pour les usagers et des conditions de travail optimales pour les agents. Mais la refonte de la principale compétence du Département aurait mérité un travail plus suivi avec les élus et le personnel concerné. La précarisation du travail et la fragilisation des cellules familiales qu'elle induit sont autant de défis à relever en matière d'insertion et de solidarité. Notre collectivité a ainsi le devoir de mettre à disposition de tous un outil de maintien du lien social plus juste et efficient.

Groupe communiste

M. Sarkozy et le MEDEF veulent fracasser notre modèle social et la solidarité. Il s'attaque à marche forcée à toutes les garanties des salariés : les 35 heures, le droit à la retraite, les régimes spéciaux, le droit à l'assurance chômage, la Sécurité sociale, le droit du travail, la santé, le SMIC, le patrimoine des personnes dépendantes... Le patronat pavoise, les assurances privées se frottent les mains. Le Président annonce que « le dialogue social » ne changera rien à ses projets de recomposition d'une société assise sur des valeurs redoutables : l'individualisme, le profit. La mobilisation pour une riposte la plus large doit s'organiser dans la rue mais aussi dans les urnes. Nous y contribuerons de toutes nos forces.